

## COVID-19 : MNA, Les oublié.e.s du confinement

### MNA ? Kasako ?

Les MNA sont des enfants, des Mineurs Non Accompagnés. Des mineur.e-s qui ont fuit la misère, la guerre (la vraie), les bombes, les persécutions. Ils et elles ont connus la peur, la faim, les violences ... Remplis d'espoir, confiant.e-s dans un avenir meilleur, ils et elles sont venu.e-s chercher en Europe, la paix, la sécurité, une scolarisation gage de progrès social, d'un travail.

Seul.e-s, démuni.e-s, ils et elles ont fait appel à la solidarité nationale. La convention des droits de l'enfants leur garantit le respect des droits élémentaires, santé, alimentation, hébergement, éducation ... car au même titre que nos propres enfants, iels sont des enfants.

Pour certain-es d'entre eux/elles, iels sont pris en charge par les service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour les autres, l'administration leur conteste leur statut d'enfant. Livré.e-s à eux-mêmes, seule la solidarité de bénévoles engagé-es leur apportent le soutien indispensable pour suppléer au manquement des pouvoir publics.

La crise sanitaire que nous traversons est venu aggraver la situation de tous ces enfants. Si certains ont pu être hébergés par des militant-es, si d'autres continuent d'être pris en charge par les établissement sociaux, d'autres n'ont d'autre recours que la rue ou les squats.

Des enfants à la rue ! Des enfants dans des squats !

Oui, nous en connaissons tous, dans toutes les grandes villes. Ils vivent dans la promiscuité, l'insalubrité, la faim, l'insécurité, la peur du lendemain. Là encore des bénévoles font un travail admirable.

Accompagnement administratif, sanitaire, social, éducatif ...Collectes alimentaires, matérielles, financières ... Soutien éducatif, culturel, affectif ....Bref le minimum de ce qui nous oblige tous envers tous les enfants.

Le confinement, et l'abandon par les pouvoirs publics, aggravent la situation de ces laissé.e-s pour compte.

Comment quand on a 15-16-17 ans, survit-on quand on est à la rue ? Comment suivre des cours quand on n'a pas accès à internet ? Comment circule-t-on quand on ne peut imprimer l'autorisation nécessaire ? Comment prendre les mesures barrière quand on vit à 30 dans une maison délabrée ? Comment préserver sa santé et celle des autres ? Comment s'alimenter correctement quand on ne compte que sur les dons ?

Association caritatives, syndicats (certains) n'ont de cesse d'interpeller les pouvoirs publics pour que ceux-ci assument leurs responsabilités. Les mesures prises à leur endroit reste dérisoires

La Fédération Sud Santé Sociaux dénonce le manque d'engagement des pouvoirs publics.





# Fédération SUD Santé Sociaux

La Fédération SUD Santé Sociaux dénonce le fichage des Mineurs Non Accompagnés

La Fédération SUD Santé Sociaux exige que chaque Mineur Non Accompagné soit considéré en premier lieu comme un enfant à protéger et non comme un fraudeur.

La Fédération SUD Santé Sociaux exige le respect de l'article L112-3 du CASF par l'Etat et les Départements afin de garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de ces enfants

La Fédération SUD Santé Sociaux exige la reconnaissance de l'universalité et l'indivisibilité des droits pour tous les enfants sur le territoire.

La Fédération Sud Santé Sociaux exige la mise en place de moyens pérennes pour une prise en charge de qualité de tous les enfants, de tous les Mineurs Non Accompagnés.

La Fédération Sud Santé Sociaux exige des moyens de soutien à toutes les associations et tous les militants qui viennent en aide aux Mineurs Non Accompagnés.

Paris le 19 mars 2020

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

